

Programme d'études techniques

582.A1

Technique d'intégration multimédia

Secteur
de formation

13

Communications
et documentation

Programme d'études techniques

582.A1

Techniques d'intégration multimédia

Secteur
de formation

13

Communications
et documentation

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

© **Gouvernement du Québec**
Ministère de l'Éducation, 2002 – 02-00653

ISBN 2-550-40323-1

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2002

582.A1

Techniques d'intégration multimédia

2002

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 2 640 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact
Formation spécifique : 1 980 heures-contact

Condition(s) particulière(s) d'admission : Aucune

REMERCIEMENTS

La production du programme a été possible grâce à de nombreux collaborateurs ou collaboratrices des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie plus particulièrement les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration initiale de la composante de formation spécifique du programme d'études techniques.

Milieu du travail

Philippe Barsalou
Travailleur autonome
Montréal

Sylvain Demers
Lambert multimédia
Montréal

Hervé Desrosiers
Travailleur autonome
Montréal

Dinh Ba Dung
Huberdeau interactivité
Montréal

Sylvie Gagnon
Coordonnatrice
Comité sectoriel de main-d'oeuvre en technologies
de l'information et des communications

Éric Goulet
RGB Technologies inc.
Rimouski

Christian Grégoire
Directeur de la formation
Centre d'expertise et de services en applications
multimédias

Rémi Lacoste
Loto-Québec
Montréal

Pierre Langelier
Zip multimédia
Montréal

Chadi Lebbos
Ubi Soft
Montréal

Francine Léger
Vasco multimédia
Montréal

Milieu de l'éducation

Robert Baronet
Enseignant
Cégep de Matane

Sylvie Bergeron
Directrice des études
Cégep de Jonquière

Bernard Bérubé
Enseignant
Cégep de Saint-Jérôme

Jean-François Boivin
Enseignant
Cégep de Jonquière

Daniel Breton
Enseignant
Cégep de Rivière-du-Loup

Huguette Doré
Responsable du secteur Commerce
Ministère de l'Éducation

Daniel Dubé
Enseignant
Cégep de Maisonneuve

Christiane Gendron
Conseillère pédagogique
Compétences 2000

Daniel Plouffe
Enseignant
Collège d'enseignement des affaires

Loïc VanBuskirk
Enseignante en informatique
Cégep de Saint-Jérôme

Milieu du travail

Gilles Lehoux
Travailleur autonome
Montréal

Sophie Malouin
Tram Design
Montréal

Gilbert Ouellet
Directeur général
Association des producteurs en multimédias du
Québec

Martine Roy
BGW Multimédia
Montréal

Gaétan Ruel
Oxyde Média
Montréal

Martin St-Pierre
Travailleur autonome
Montréal

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Coordination

Manon Chiasson et Marc Beaudry
Responsables du secteur Communications et
documentation
Formation professionnelle et technique
et formation continue
Direction générale des programmes
et du développement

Conception et rédaction

Roger Morin
Enseignant
Cégep de Sainte-Foy

André Adan
Conseiller en élaboration de programmes d'études

Collaboration spéciale

Xavier Marchand
Enseignant
Cégep de Maisonneuve

Christian Grégoire
Directeur général
CyberCap (Centre d'intégration par le multimédia)

Révision linguistique

Sous la responsabilité du Service des publications du
ministère de l'Éducation

Éditique

Odile Béland
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

Note : À la suite d'un complément d'étude préliminaire, qui s'est tenu en 2001, le Ministère a procédé à une modification mineure du programme *Techniques d'intégration multimédia* afin de tenir compte des nouvelles réalités du marché du travail.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du programme	1
Vocabulaire	3

Première partie

Buts du programme	7
Buts de la formation générale	9
Intentions éducatives en formation générale	13
Liste des objectifs du programme	15
Formation générale commune	15
Formation générale propre.....	16
Formation générale complémentaire	16
Formation spécifique.....	17

DEUXIÈME PARTIE

Objectifs et standards – formation générale commune.....	21
Objectifs et standards – formation générale propre	35
Objectifs et standards – formation générale complémentaire.....	43
Objectifs et standards – formation spécifique	57
0157 Analyser la fonction de travail.	59
0158 Utiliser un micro-ordinateur, ses périphériques et les réseaux de communication ...	61
0159 Traiter les textes pour la mise en page-écran	63
015A Adapter le design de la page-écran	65
015B Traiter les images fixes	67
015C Effectuer le montage d'une présentation informatisée.....	69
015D Rechercher, organiser et transmettre de l'information	71
015V Effectuer le montage d'animations	73
015F Exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia.....	75
015G Adapter l'interactivité des pages-écrans	79
015H Traiter la bande-son	81
015J Traiter les images en mouvement.....	83
015K Optimiser les médias en fonction de la diffusion	85
015L Intégrer les médias pour la diffusion en ligne.....	87
015W Effectuer le montage des médias à l'aide de logiciels d'intégration	91

015N	Analyser la conception du projet	95
015P	Programmer des produits multimédias.....	99
015Q	Contrôler la qualité du produit	103
015R	Intégrer des médias pour la diffusion sur support	105
015S	Vérifier la faisabilité technique du projet.....	109
015T	Réaliser un produit multimédia en ligne	111
015U	Réaliser un produit multimédia sur support.....	115

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Techniques d'intégration multimédia* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale des programmes et du développement. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques d'intégration multimédia* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 65 unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de la formation générale et de la formation spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE

BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Techniques d'intégration multimédia* vise à former des personnes aptes à exercer la profession de technicienne ou technicien en intégration multimédia. Le travail de ces personnes consiste essentiellement à assembler les éléments de contenu et à programmer l'interactivité des applications multimédias en ligne et sur support. Elles interviennent tout le long du processus de production de telles applications, de l'étape d'analyse du projet en termes de faisabilité à celle de contrôle de la qualité.

Le programme *Techniques d'intégration multimédia* permet de concilier deux exigences de formation, c'est-à-dire la polyvalence et la spécialisation. La polyvalence est assurée par le développement d'une culture générale et d'une formation de base en ce qui concerne le design graphique, la recherche d'information, les techniques de programmation, la vidéo, la production sonore, les animations 2D et 3D ainsi que les méthodes d'analyse et de contrôle de la qualité. La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est assurée par l'acquisition de compétences particulières liées à la production de divers types d'applications multimédias en ligne et sur support.

La technicienne ou le technicien en intégration multimédia peut travailler à l'emploi d'entreprises de production d'applications multimédias ou s'établir à son compte. Elle ou il travaille au sein d'équipes multidisciplinaires et agit en étroite collaboration avec d'autres ressources professionnelles du domaine du multimédia.

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques d'intégration multimédia* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre, dès son entrée sur le marché du travail et selon la capacité de rendement exigée, d'exécuter les tâches et d'accomplir les activités associées à la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi que par une connaissance du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, notamment, de se donner des moyens pour bien mener sa carrière, notamment par une sensibilisation à l'entrepreneurship.

Le programme *Techniques d'intégration multimédia* permet, entre autres, d'atteindre les objectifs des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;
- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, Édition révisée, octobre 2001).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.
- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.
- ou
- 000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

- 0157 Analyser la fonction de travail.
- 0158 Utiliser un micro-ordinateur, ses périphériques et les réseaux de communication.
- 0159 Traiter les textes pour la mise en page-écran.
- 015A Adapter le design de la page-écran.
- 015B Traiter les images fixes.
- 015C Effectuer le montage d'une présentation informatisée.
- 015D Rechercher, organiser et transmettre l'information.
- 015V Effectuer le montage d'animations.
- 015F Exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia.
- 015G Adapter l'interactivité des pages-écrans.
- 015H Traiter la bande-son.
- 015J Traiter les images en mouvement.
- 015K Optimiser les médias en fonction de la diffusion.
- 015L Intégrer les médias pour la diffusion en ligne.
- 015W Effectuer le montage des médias à l'aide de logiciels d'intégration.
- 015N Analyser la conception du projet.
- 015P Programmer des produits multimédias.
- 015Q Contrôler la qualité du produit.
- 015R Intégrer des médias pour la diffusion sur support.
- 015S Vérifier la faisabilité technique du projet.
- 015T Réaliser un produit multimédia en ligne.
- 015U Réaliser un produit multimédia sur support.

DEUXIÈME PARTIE

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le propos du texte. 2 Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3 Choisir les éléments d'analyse. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2 Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3 Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4 Élaborer un plan de dissertation. 5 Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français Pondération : 3-1-3 Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2 Comparer des textes. 3 Déterminer un point de vue critique. 4 Élaborer un plan de rédaction. 5 Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-4</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.</p> <p>2 Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.</p> <p>3 Produire une argumentation sur une question philosophique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.</p> <p>1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.</p> <p>1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.</p> <p>2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.</p> <p>2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.</p> <p>2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.</p> <p>3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.</p> <p>3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.</p> <p>3.3 Respect des règles de l'argumentation.</p> <p>3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2 Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3 Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I)		CODE : 0015
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral simple.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.</p> <p>3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.</p> <p>3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.</p> <p>3.3 Échanges d'idées pertinents.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.</p> <p>4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU II)		CODE : 0007
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral authentique.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.</p> <p>3 S'exprimer oralement.</p> <p>4 Rédiger un texte.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots.</p> <p>2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments.</p> <p>3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.</p> <p>3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.</p> <p>3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé.</p> <p>3.4 Prononciation, intonation et débit convenables.</p> <p>4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2 Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4 Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2 Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDUCATION PHYSIQUE		CODE : 0064
OBJECTIF	STANDARD	
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Établir la relation entre son mode de vie et sa santé.</p> <p>2 Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.</p> <p>3 Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière.</p> <p>4 Proposer des activités physiques favorisant sa santé.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la documentation.</p> <p>1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.</p> <p>2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.</p> <p>2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.</p> <p>3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.</p> <p>3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.</p> <p>3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.</p> <p>4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.</p>	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>		

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1 Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2 Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.</p> <p>2 Déterminer un sujet et un objectif de communication.</p> <p>3 Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.</p> <p>4 Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.</p> <p>5 Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>6 Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.</p> <p>1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.</p> <p>1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.</p> <p>2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.</p> <p>3.1 Choix approprié des sources d'information.</p> <p>3.2 Choix pertinent des éléments d'information.</p> <p>4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.</p> <p>4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.</p> <p>5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.</p> <p>5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.</p> <p>5.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.</p> <p>5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.</p> <p>6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.</p> <p>6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.</p> <p>6.3 Précision et richesse du vocabulaire.</p> <p>6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Français</p> <p>60</p> <p>2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.</p> <p>2 Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.</p> <p>3 Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.</p> <p>4 Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Définition des notions de base de l'éthique.</p> <p>1.2 Utilisation appropriée des notions.</p> <p>1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.</p> <p>2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.</p> <p>3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.</p> <p>3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation.</p> <p>3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.</p> <p>3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions.</p> <p>4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques.</p> <p>4.2 Justification rationnelle de la position choisie.</p> <p>4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2 Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3 Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4 Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes.</p> <p>1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message.</p> <p>2.1 Reconnaissance du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Communication appropriée à la situation.</p> <p>3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.</p> <p>3.4 Application convenable du code grammatical.</p> <p>4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études.</p> <p>4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>4 Produire des communications écrites liées à son champ d'études.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.1 Identification du sens général.</p> <p>2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.</p> <p>2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.</p> <p>3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.</p> <p>4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.</p> <p>4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.</p> <p>4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2 Analyser des textes complexes.</p> <p>3 Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p> <p>4 S'exprimer en anglais à partir de sources en français.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.</p> <p>1.4 Utilisation correcte du code grammatical.</p> <p>1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</p> <p>2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</p> <p>2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.</p> <p>2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</p> <p>3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p> <p>3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.</p> <p>4.1 Respect du sens.</p> <p>4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</p> <p>4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline :</p> <p>Nombre d'heures-contact :</p> <p>Nombre d'unités :</p>	<p>Anglais, langue seconde</p> <p>45</p> <p>2</p>

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE**

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. 2 Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. 3 Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. 1.2 Description des principales approches utilisées en sciences humaines. 2.1 Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. 3.1 Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. 3.2 Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.</p> <p>2 Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.</p> <p>3 Établir des conclusions.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.</p> <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.</p> <p>2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.4 Élargissement de la question analysée.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE :
CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

CODE : 000X

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.</p> <p>2 Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.</p> <p>3 Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4 Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.</p> <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.</p> <p>1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.</p> <p>2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.</p> <p>3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.</p> <p>4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE CODE : 000Y

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. 2 Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. 3 Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement ou en équipe. À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. 2.1 Description claire et précise du problème. 2.2 Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). 3.1 Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. 3.2 Respect de la procédure expérimentale établie. 3.3 Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. 3.4 Présentation claire et adéquate des résultats. 3.5 Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Nombre d'heures-contact : 45
Nombre d'unités : 2

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message oral.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné.</p> <hr/> <p>1. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin:</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. <p>Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin:</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. <p>À partir de mises en situation sur des thèmes connus. À l'aide d'outils de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Saisir le sens d'un message entendu.</p> <p>2 Saisir le sens d'un message lu.</p> <p>3 Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.</p> <p>4 Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques;</p> <p>À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.</p> <p>À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.</p> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. <p>À l'aide d'outils de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>1.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.</p> <p>2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.</p> <p>2.3 Association logique entre les éléments du message.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>3.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.</p> <p>3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>3.5 Prononciation intelligible.</p> <p>3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>3.7 Dialogue.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.</p> <p>4.2 Application appropriée des règles grammaticales.</p> <p>4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.</p> <p>4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.</p> <p>4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.</p> <p>4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2 Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3 Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4 Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement.</p> <p>À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques.</p> <p>À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues).</p> <p>À partir des documents à portée socioculturelle.</p> <p>À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.</p> <p>1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.</p> <p>2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.</p> <p>3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant.</p> <p>3.3 Prononciation et intonation justes.</p> <p>3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant.</p> <p>3.5 Cohérence du message exprimé.</p> <p>3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.</p> <p>4.2 Justesse du vocabulaire.</p> <p>4.3 Cohérence de l'ensemble du texte.</p> <p>4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE
ET INFORMATIQUE

CODE : 0011

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique. 2 Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique. 3 Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir. 4 Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique. 5 Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction de notions et de concepts de base. 1.2 Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Résumé descriptif de quelques grandes étapes. 3.1 Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples. 4.1 Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets. 5.1 Identification de quelques grandes influences. 5.2 Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. 5.3 Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE CODE : 0012

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique. 2 Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis. 3 Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes. 4 Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. À partir des besoins de la vie courante. À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 2.3 Choix approprié en fonction des besoins. 3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. 4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte. 4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art. 2 Caractériser des courants artistiques. 3 Commenter un produit artistique. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire. 2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel. 3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <p>1 Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.</p> <p>2 Utiliser le médium.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation. À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.</p> <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.</p> <p>2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.</p> <p>2.2 Application adéquate des techniques artistiques.</p> <p>2.3 Respect des exigences du mode de production.</p>
<p>ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE</p>	
<p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

**OBJECTIFS ET STANDARDS –
FORMATION SPÉCIFIQUE**

Code : 0157

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Analyser la fonction de travail</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Caractériser la fonction de travail et ses conditions d'exercice.</p> <p>2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.</p> <p>3 Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.</p> <p>4 Examiner les tendances d'évolution dans le domaine du multimédia.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion de recherches, de visites d'entreprises, de rencontres de conférenciers, de visites de salons, d'expositions, etc.• À l'aide de données récentes sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises du secteur d'activité. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Pertinence de l'information recueillie.</p> <p>1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.</p> <p>1.3 Reconnaissance juste de différents types d'applications multimédias.</p> <p>1.4 Reconnaissance juste des différents types d'entreprises en multimédia.</p> <p>1.5 Reconnaissance juste des possibilités de travail autonome dans le secteur.</p> <p>1.6 Reconnaissance juste des différents cheminements de carrière.</p> <p>2.1 Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères relatifs à chacune des tâches.</p> <p>2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.</p> <p>2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail et des tâches de la fonction de travail.</p> <p>3.1 Pertinence des liens établis entre les habiletés et comportements, d'une part, et les différentes tâches de la fonction de travail, d'autre part.</p> <p>3.2 Reconnaissance juste des attitudes nécessaires au travail en équipe de production.</p> <p>3.3 Reconnaissance juste des règles de l'éthique professionnelle.</p> <p>4.1 Détermination exacte des facteurs d'évolution de l'industrie du multimédia.</p>

Code : 0158

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Utiliser un micro-ordinateur, ses périphériques et les réseaux de communication</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1 Préparer le poste de travail. 2 Configurer le poste de travail et ses périphériques.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec des techniciennes et techniciens en informatique.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de manuels de manufacturiers et de documents de référence sur les logiciels et le matériel;- des procédures d'archivage;- des règles d'ergonomie.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'ordinateurs et périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (système d'exploitation, fureteur, logiciel de transfert de fichier, pilotes d'impression, pilotes d'affichage, etc.);- de moteurs de recherche;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Installation correcte des systèmes d'exploitation sur les micro-ordinateurs.1.2 Installation fonctionnelle des pilotes du système d'exploitation.1.3 Installation complète des logiciels nécessaires au travail d'intégration.1.4 Organisation logique et précise du bureau électronique.1.5 Aménagement ergonomique. 2.1 Branchement correct des périphériques.2.2 Configuration fonctionnelle des pilotes du système d'exploitation et des périphériques.2.3 Classement approprié des fichiers du poste de travail.2.4 Utilisation fonctionnelle des différents systèmes d'exploitation.2.5 Utilisation correcte des commandes de base d'un système d'exploitation sous Unix.

Code : 0158

<p>3 Utiliser les réseaux locaux et le réseau Internet.</p>	<p>3.1 Utilisation fonctionnelle des réseaux locaux. 3.2 Établissement correct d'une connexion sur le réseau Internet. 3.3 Échange fonctionnel de fichiers sur un serveur via le réseau Internet. 3.4 Utilisation pertinente du courriel. 3.5 Navigation efficace sur le réseau Internet. 3.6 Utilisation efficace des forums de discussion. 3.7 Utilisation correcte des différents protocoles du réseau Internet. 3.8 Utilisation efficace des moteurs de recherche.</p>
<p>4 Effectuer l'archivage de fichiers.</p>	<p>4.1 Branchement correct des périphériques spécialisés pour l'archivage. 4.2 Choix approprié d'une procédure d'archivage. 4.3 Échange correct de fichiers provenant de diverses plates-formes informatiques . 4.4 Application rigoureuse de la procédure d'archivage.</p>
<p>5 Résoudre les problèmes de fonctionnement.</p>	<p>5.1 Collecte complète de l'information relative aux problèmes à solutionner. 5.2 Diagnostic juste de la cause des problèmes de fonctionnement. 5.3 Application rigoureuse de méthodes de résolution de problèmes. 5.4 Solutions appropriées aux problèmes de fonctionnement.</p>
<p>6 Entretien de l'équipement.</p>	<p>6.1 Application rigoureuse de méthodes d'entretien préventif du disque dur. 6.2 Récupération correcte de fichiers endommagés. 6.3 Mise à jour fonctionnelle des logiciels.</p>

Code : 0159

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Traiter les textes pour la mise en page-écran</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le mode de traitement des textes.</p> <p>2 Préparer le traitement des textes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la directrice artistique ou du directeur artistique.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de textes sur papier ou sur disquette;- de grilles de mise en page;- de consignes de travail;- de critères de qualité relatifs au texte d'un produit multimédia.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- de grammaires de la langue française, de grammaires typographiques et de dictionnaires;- d'un ordinateur et des périphériques appropriés de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels de traitement de texte, de dessin vectoriel et de reconnaissance optique, utilitaires, etc.);- de polices de caractères;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Identification détaillée des textes originaux.</p> <p>1.2 Interprétation juste des qualités plastiques de la mise en page-écran.</p> <p>1.3 Détermination juste de la structure d'une grille de mise en page-écran.</p> <p>1.4 Reconnaissance exacte des différents types de traitements à apporter aux textes.</p> <p>1.5 Choix du logiciel de traitement approprié.</p> <p>2.1 Évaluation précise du temps nécessaire au traitement des textes.</p> <p>2.2 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p>

Code : 0159

3 Numériser les textes.

- 3.1 Application correcte des techniques de numérisation des textes.
- 3.2 Exploitation correcte des logiciels de reconnaissance de caractères.
- 3.3 Correction minutieuse des erreurs de numérisation.
- 3.4 Aménagement ergonomique du poste de travail.

4 Appliquer le traitement aux textes.

- 4.1 Nettoyage complet des textes.
- 4.2 Ajustement correct des textes selon les consignes.
- 4.3 Hiérarchisation cohérente de la composition.
- 4.4 Conversion correcte des textes pour la plate-forme utilisée.
- 4.5 Exploitation créative des logiciels nécessaires au traitement des textes.
- 4.6 Utilisation de méthodes de travail appropriées.
- 4.7 Respect des règles et des normes typographiques.
- 4.8 Respect des consignes de travail.

5 Monter les textes dans la page-écran.

- 5.1 Positionnement précis des textes dans la page-écran.
- 5.2 Respect de la grille de mise en page.

6 Terminer le traitement des textes.

- 6.1 Vérification et correction minutieuses du traitement des textes selon les critères de qualité établis.
- 6.2 Classement et sauvegarde corrects des fichiers selon la méthode établie.

Code : 015A

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Adapter le design de la page-écran</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser la structure de communication de la page-écran.</p> <p>2 Analyser le design de la page-écran.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la directrice artistique ou du directeur artistique.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de produits multimédias;- de médias analogiques et numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de designs de pages-écrans.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels auteurs, logiciels de présentation, d'illustration, de traitement d'images, etc.);- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance exacte des composantes du message de la page-écran.</p> <p>1.2 Interprétation juste des objectifs de communication sous-jacents à l'information de la page-écran.</p> <p>1.3 Reconnaissance juste des aspects novateurs dans la conception de la page-écran.</p> <p>2.1 Reconnaissance exacte du style de design de la page-écran.</p> <p>2.2 Reconnaissance exacte des qualités esthétiques des éléments de la page-écran.</p> <p>2.3 Distinction pertinente du mode d'organisation pictural de la page-écran.</p> <p>2.4 Interprétation juste de la relation entre le langage plastique et le message.</p>

Code : 015A

- | | |
|--|---|
| 3 Proposer des adaptations au design de la page-écran. | 3.1 Exploration de diverses adaptations du design de la page-écran.
3.2 Adaptations créatives et signifiantes du design de la page-écran.
3.3 Justifications pertinentes des adaptations proposées.
3.4 Respect du message, de la clientèle-cible et du contexte de présentation.
3.5 Manifestation d'ouverture d'esprit et de souplesse. |
| 4 Organiser la page-écran. | 4.1 Traitement correct des textes.
4.2 Agencement lisible et harmonieux des éléments de la page-écran.
4.3 Exploitation judicieuse des logiciels nécessaires à la réalisation de la page-écran.
4.4 Utilisation des méthodes de travail appropriées.
4.5 Respect du concept initial et de la grille de mise en page. |
| 5 Vérifier la qualité de la mise en page-écran. | 5.1 Correction minutieuse des erreurs dans la page-écran.
5.2 Respect des critères de qualité établis. |

Code : 015B

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Traiter les images fixes</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le mode de traitement des images fixes.</p> <p>2 Préparer le traitement des images.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la directrice artistique ou du directeur artistique.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de photographies analogiques ou numériques;- d'illustrations analogiques ou numériques;- de designs de pages-écrans;- de critères de qualité relatifs aux images d'un produit multimédia professionnel.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels de traitement d'images (vectorielles et matricielles), d'illustrations;- de banques de données sur cédérom;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Inventaire précis des images fournies.</p> <p>1.2 Interprétation juste des qualités plastiques des images analogiques et numériques.</p> <p>1.3 Détermination juste des caractéristiques techniques des images numériques.</p> <p>1.4 Reconnaissance exacte des modes de traitements numériques des images fixes.</p> <p>1.5 Choix du logiciel de traitement approprié.</p> <p>2.1 Détermination juste des paramètres de numérisation.</p> <p>2.2 Évaluation précise du temps nécessaire au traitement.</p> <p>2.3 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p>

Code : 015B

3 Numériser les images fixes.	3.1 Application correcte des techniques de numérisation des images. 3.2 Vérification minutieuse de la qualité de la numérisation. 3.3 Ajustement approprié du contraste, de la densité et de la couleur des images. 3.4 Recadrage précis des images. 3.5 Exploitation correcte des logiciels de traitement d'images (vectorielles et matricielles). 3.6 Aménagement ergonomique du poste de travail.
4 Appliquer le traitement aux images fixes.	4.1 Utilisation correcte des effets, des transformations et des traitements spéciaux effectués sur les images. 4.2 Modifications judicieuses des images (retouches et traçage). 4.3 Exploitation créative des diverses fonctions des logiciels de traitement d'images (vectorielles et matricielles). 4.4 Utilisation de méthodes de travail appropriées.
5 Adapter les images en fonction de l'intégration.	5.1 Interprétation pertinente des indications données. 5.2 Création appropriée de photomontages selon le design de la page-écran. 5.3 Positionnement correct des textes sur les images selon le design de la page-écran. 5.4 Fabrication cohérente des images manquantes. 5.5 Choix judicieux du format de sauvegarde. 5.6 Exploitation créative des techniques nécessaires à la réalisation de l'adaptation. 5.7 Rendu harmonieux et équilibré des couleurs. 5.8 Respect du design de la page-écran.
6 Terminer le traitement des images fixes.	6.1 Vérification et correction minutieuses du traitement des images fixes selon les critères de qualité établis. 6.2 Classement et sauvegarde corrects de fichiers selon la méthode établie.

Code : 015C

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer le montage d'une présentation informatisée</p> <p>Éléments de la compétence 1 Planifier le montage.</p> <p>2 Traiter les médias.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la chargée de projet ou du chargé de projet.• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- de médias analogiques ou numériques.• Critères de qualité relatifs au montage d'une présentation informatisée.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels de présentation, de traitement d'images, d'optimisation, etc.);- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Vérification exhaustive des formats et de la compatibilité des fichiers.</p> <p>1.2 Vérification minutieuse de la qualité des médias.</p> <p>1.3 Classement méthodique des médias.</p> <p>1.4 Relevé précis des consignes relatives au projet dans le scénarimage.</p> <p>1.5 Évaluation précise du temps nécessaire à la réalisation de la présentation.</p> <p>1.6 Élaboration correcte d'une stratégie de production.</p> <p>1.7 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p> <p>2.1 Rassemblement et classement complets des médias.</p> <p>2.2 Numérisation correcte des médias.</p> <p>2.3 Évaluation juste des traitements à appliquer.</p> <p>2.4 Préparation appropriée des médias.</p> <p>2.5 Adaptation judicieuse des médias en fonction de l'intégration.</p> <p>2.6 Aménagement ergonomique du poste de travail.</p>

Code : 015C

<p>3 Assembler les éléments de la présentation.</p>	<p>3.1 Fabrication précise de la grille de montage. 3.2 Positionnement précis et harmonieux des médias selon la grille de montage. 3.3 Ajustement correct de la palette des couleurs. 3.4 Exploitation créative des techniques nécessaires à la réalisation du produit. 3.5 Application rigoureuse de la stratégie de production. 3.6 Cohésion de l'assemblage des éléments. 3.7 Utilisation de méthodes de travail appropriées. 3.8 Usage approprié de méthodes de contrôle du stress. 3.9 Respect de l'échéancier.</p>
<p>4 Adapter le design de la page-écran.</p>	<p>4.1 Interprétation créative du design de la page-écran. 4.2 Fluidité et synchronisme des médias. 4.3 Respect des indications données dans le scénario et le scénarimage.</p>
<p>5 Vérifier la qualité du montage.</p>	<p>5.1 Correction minutieuse des erreurs de montage ou de traitement. 5.2 Respect des critères de qualité établis.</p>
<p>6 Archiver le travail.</p>	<p>6.1 Documentation précise du projet. 6.2 Classement correct des fichiers selon la méthode établie. 6.3 Application précise de la méthode de sauvegarde établie.</p>
<p>7 Présenter le produit.</p>	<p>7.1 Installation correcte des logiciels et des périphériques. 7.2 Démonstration précise des modes d'utilisation du produit. 7.3 Clarté des explications.</p>

Code : 015D

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Rechercher, organiser et transmettre de l'information</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir la nature de la recherche.</p> <p>2 Effectuer la recherche.</p> <p>3 Organiser les données recueillies.</p> <p>4 Analyser les données.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la chargée de projet ou du chargé de projet.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">– de besoins ou d'hypothèses à vérifier.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">– d'outils de recherche traditionnels et informatiques;– de grammaires de la langue française, grammaires typographiques et dictionnaires;– d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;– de logiciels de traitement de texte;– de logiciels de gestion de bases de données;– de bases de données– de manuels de fabricants;– de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination juste des objectifs de la recherche.</p> <p>1.2 Détermination juste du type d'information à rechercher.</p> <p>2.1 Utilisation efficace des outils de recherche.</p> <p>2.2 Repérage précis des sources d'information pertinentes.</p> <p>2.3 Collecte complète de l'information requise.</p> <p>2.4 Respect de la confidentialité du projet.</p> <p>2.5 Utilisation fonctionnelle de la base de données.</p> <p>3.1 Classification méthodique de l'information.</p> <p>3.2 Exploitation correcte des logiciels de traitement de bases de données.</p> <p>4.1 Sélection de l'information pertinente au regard des objectifs.</p> <p>4.2 Mise en relation appropriée des données recueillies.</p> <p>4.3 Synthèse appropriée des résultats de la recherche.</p>

Code : 015D

5 Transmettre les résultats de la recherche.

5.1 Utilisation des techniques de communication écrite et verbale appropriées au type de résultats à transmettre.

5.2 Clarté et précision de la communication.

Code : 015V

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer le montage d'animations</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Vérifier les fichiers sources.</p> <p>2 Déterminer une stratégie de montage.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- d'images, de sons, de textes numériques;- de critères de qualité relatifs aux animations d'un produit multimédia.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels d'animation 2D et 3D;- de banques d'images 2D et 3D sur cédérom;- de banques de son sur cédérom;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Repérage exact de la méthode de classement et d'identification des fichiers fournis.</p> <p>1.2 Examen précis de la compatibilité des formats de fichiers en fonction du montage.</p> <p>1.3 Évaluation juste de la qualité des éléments fournis.</p> <p>2.1 Évaluation correcte des traitements à appliquer aux fichiers.</p> <p>2.2 Interprétation juste des qualités visuelles et sonores des animations.</p> <p>2.3 Détermination juste du processus de création d'animations.</p> <p>2.4 Choix judicieux des techniques et des logiciels nécessaires au montage en fonction de la complexité de l'animation.</p> <p>2.5 Évaluation précise du temps nécessaire au montage.</p> <p>2.6 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p>

Code : 015V

<p>3 Préparer le montage des animations.</p>	<p>3.1 Modification et correction judicieuses des fichiers sources. 3.2 Positionnement correct des éléments de l'animation. 3.3 Ajustement précis de la mise en page des animations. 3.4 Choix judicieux et utilisation correcte des effets. 3.5 Exploitation créative des diverses fonctions des logiciels d'animation 2D. 3.6 Utilisation correcte des logiciels de traitement 3D. 3.7 Utilisation de méthodes de travail appropriées.</p>
<p>4 Adapter le montage des animations en fonction de l'intégration.</p>	<p>4.1 Fabrication cohérente des éléments manquants. 4.2 Optimisation des palettes de couleurs. 4.3 Ajustement correct de la fluidité de l'animation. 4.4 Synchronisation précise des éléments de l'animation. 4.5 Choix judicieux du format de sauvegarde. 4.6 Exploitation créative des techniques nécessaires à la réalisation de l'adaptation. 4.7 Respect du design de la page-écran.</p>
<p>5 Terminer le montage de l'animation.</p>	<p>5.1 Vérification et correction minutieuses de l'animation selon les critères de qualité établis. 5.2 Classement et sauvegarde corrects des fichiers selon la méthode établie.</p>

Code : 015F

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Choisir un outil de programmation multimédia.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">– de médias numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.).• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">– d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;– de logiciels appropriés (logiciels auteurs, éditeurs de pages Web, etc.);– de langages de programmation script;– de bibliothèques de codes et d'extensions aux langages;– de banques d'images sur cédérom;– de guides d'interface;– de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Reconnaissance exacte des différents langages de programmation et de leurs applications en production multimédia.</p> <p>1.2 Reconnaissance exacte des différents logiciels utilisés en programmation multimédia.</p> <p>1.3 Relevé exhaustif des sources d'information relatives à la programmation multimédia.</p> <p>1.4 Utilisation pertinente de la documentation technique relative aux langages et aux logiciels de programmation multimédia.</p>

Code : 015F

2 Produire des algorithmes.	2.1 Reconnaissance exacte de la structure logique des langages de programmation. 2.2 Analyse détaillée de la problématique à résoudre. 2.3 Analyse détaillée des opérations d'entrée et de sortie des routines du programme. 2.4 Choix approprié de la structure de programmation. 2.5 Développement pertinent de la logique des opérations. 2.6 Utilisation judicieuse de différents modes de représentation de l'algorithme. 2.7 Vérification complète des algorithmes.
3 Programmer l'interactivité.	3.1 Codification correcte de l'algorithme. 3.2 Exploitation pertinente des fonctions propres aux langages de programmation événementielle. 3.3 Exploitation correcte des bibliothèques de codes et d'extensions au langage fournis. 3.4 Programmation fonctionnelle des liens dynamiques et des effets sur les éléments de navigation. 3.5 Création précise des routines générales et de gabarits. 3.6 Adaptation correcte de la programmation aux paramètres techniques du projet. 3.7 Adaptation judicieuse des codes fournis. 3.8 Programmation modulaire du code. 3.9 Aménagement ergonomique du poste de travail.
4 Adapter la programmation aux différentes plates-formes.	4.1 Modifications fonctionnelles des routines de programmation pour les plates-formes utilisées. 4.2 Programmation correcte de l'affichage des médias en fonction des différentes plates-formes.
5 Documenter la programmation.	5.1 Lisibilité des sources. 5.2 Clarté et précision des scripts.

Code : 015F

6 Résoudre les erreurs de programmation.

- 6.1 Test rigoureux de validation.
- 6.2 Repérage exact des erreurs de syntaxe, de logique et d'implantation.
- 6.3 Emploi efficace des fonctions de déminage (débogage) des logiciels de programmation.
- 6.4 Analyse exacte des problèmes rencontrés.
- 6.5 Solutions appropriées aux problèmes de codification.

Code : 015G

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Adapter l'interactivité des pages-écrans</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1 Prendre connaissance des indications relatives à l'interactivité.2 Analyser l'interactivité des pages-écrans.3 Proposer des adaptations à la navigation et à l'interface des pages-écrans.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la chargée de projet ou du chargé de projet et en collaboration avec une équipe de travail.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- de produits concurrents ou similaires;- de guides d'interface.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels auteurs, logiciels d'illustration, de traitement d'images, etc.);- de guides d'interface;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Inventaire exhaustif des éléments de contenu du scénario.1.2 Relevé complet des indications relatives à l'interactivité dans le scénario et le scénarimage.2.1 Interprétation juste des modes de fonctionnement des composantes de l'interface.2.2 Détermination précise de la structure de navigation prévue au scénario et au scénarimage.2.3 Établissement de liens pertinents entre la structure de navigation et le mode de fonctionnement de l'interface.3.1 Adaptation originale et novatrice du scénario.3.2 Justifications pertinentes des modifications proposées.3.3 Respect des règles de convivialité.3.4 Manifestation d'ouverture d'esprit et de souplesse.

Code : 015G

- | | |
|---|--|
| 4 Effectuer la réalisation du schéma de navigation. | 4.1 Organisation cohérente des éléments de contenu.
4.2 Schématisation précise de la navigation. |
| 5 Effectuer la réalisation de l'interface préliminaire. | 5.1 Organisation fonctionnelle et cohérente des composantes de l'interface.
5.2 Simulation judicieuse des fonctionnalités de l'interface. |
| 6 Communiquer avec les autres membres de l'équipe. | 6.1 Échange actif d'idées.
6.2 Partage constructif de l'information sur le projet.
6.3 Usage correct de méthodes de travail en équipe. |

Code : 015H

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Traiter la bande-son</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le mode de traitement de la bande-son.</p> <p>2 Préparer le traitement de la bande-son.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">– de bandes-son analogiques;– de sons numériques;– de critères de qualité relatifs à la bande-son d'un produit multimédia professionnel.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">– d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;– de logiciels de traitement sonore;– de banques de son sur cédérom;– de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Inventaire précis des bandes-son.</p> <p>1.2 Interprétation juste des qualités sonores des bandes-son analogiques et numériques.</p> <p>1.3 Détermination juste des caractéristiques techniques des sons numériques.</p> <p>1.4 Reconnaissance exacte des modes de traitement numérique des sons.</p> <p>1.5 Choix du logiciel de traitement approprié.</p> <p>2.1 Détermination juste des paramètres de numérisation.</p> <p>2.2 Évaluation précise du temps nécessaire aux traitements.</p> <p>2.3 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p>

Code : 015H

3 Numériser la bande-son.	3.1 Repérage précis des séquences à numériser. 3.2 Application correcte des techniques de numérisation des bandes-son. 3.3 Exploitation correcte des logiciels de traitement sonore. 3.4 Vérification minutieuse de la qualité de la numérisation. 3.5 Découpage précis des séquences sonores selon les indications prescrites dans le scénarimage. 3.6 Aménagement ergonomique du poste de travail
4 Appliquer le traitement à la bande-son.	4.1 Modification et correction judicieuses des séquences sonores. 4.2 Montage précis des pistes sonores. 4.3 Utilisation correcte des effets ou des traitements spéciaux appliqués aux séquences sonores. 4.4 Utilisation de méthodes de travail appropriées.
5 Adapter la bande-son en fonction de l'intégration.	5.1 Accélération ou ralentissement correct du débit. 5.2 Synchronisation précise de la bande-son et des médias. 5.3 Interprétation judicieuse des indications données. 5.4 Choix judicieux du format de sauvegarde. 5.5 Exploitation créative des techniques nécessaires à la réalisation de l'adaptation.
6 Terminer le traitement de la bande-son.	6.1 Vérification et correction minutieuses du traitement de la bande-son selon les critères de qualité établis. 6.2 Classement et sauvegarde corrects des fichiers selon la méthode établie.

Code : 015J

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Traiter les images en mouvement</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Établir le traitement des images en mouvement.</p> <p>2 Préparer le traitement des images en mouvement.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">– de scénarios;– de scénarimages;– de bandes vidéos analogiques;– de bandes-son analogiques;– d’images fixes numériques;– de séquences d’images 3D;– d’images 3D modélisées;– de séquences d’images vidéos numériques;– de critères de qualité relatifs aux images en mouvement d’un produit multimédia professionnel.• À l’aide :<ul style="list-style-type: none">– d’un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;– de logiciels appropriés (logiciels de traitements de vidéos, d’images, de sons, etc.);– de banques d’images (vidéos, images 2D, 3D, images virtuelles, etc.);– des technologies de traitement des médias. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Inventaire précis des séquences d’images fournies.</p> <p>1.2 Interprétation juste des qualités vidéo graphiques des images en mouvement.</p> <p>1.3 Détermination juste du processus de création des séquences d’images en mouvement.</p> <p>1.4 Reconnaissance exacte des différentes techniques de production des images en mouvement numériques.</p> <p>1.5 Choix du logiciel de traitement approprié.</p> <p>2.1 Détermination juste des paramètres de numérisation.</p> <p>2.2 Évaluation précise du temps nécessaire aux traitements.</p> <p>2.3 Établissement d’une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p>

Code : 015J

<p>3 Numériser les images en mouvement.</p>	<p>3.1 Repérage précis des séquences à numériser. 3.2 Application correcte des techniques de numérisation des images en mouvement. 3.3 Exploitation correcte des logiciels de traitement vidéo. 3.4 Vérification minutieuse de la qualité de la numérisation. 3.5 Ajustement approprié du contraste, de la densité et de la couleur des séquences. 3.6 Découpage correct des séquences vidéo selon les indications prescrites dans le scénarimage. 3.7 Aménagement ergonomique du poste de travail.</p>
<p>4 Appliquer le traitement aux images.</p>	<p>4.1 Traitements appropriés des images 2D ou 3D. 4.2 Utilisation correcte des effets ou des traitements spéciaux aux séquences d'images. 4.3 Modifications judicieuses des séquences d'images. 4.4 Montage précis des pistes vidéo et sonores. 4.5 Exploitation créative des fonctions des logiciels de traitement vidéo. 4.6 Construction appropriée de scènes en réalité virtuelle. 4.7 Utilisation de méthodes de travail appropriées.</p>
<p>5 Adapter les images en mouvement en fonction de l'intégration.</p>	<p>5.1 Interprétation pertinente des indications données. 5.2 Transformation créative d'images fixes en images animées. 5.3 Animation créative d'images 3D modélisées. 5.4 Composition et superposition inventives de séquences d'images 3D. 5.5 Déroulement souple et fluide des séquences d'images. 5.6 Synchronisation précise de la bande-son et de la bande vidéo. 5.7 Choix judicieux du format de sauvegarde. 5.8 Exploitation créative des techniques nécessaires à la réalisation des séquences d'images.</p>
<p>6 Terminer le traitement des images en mouvement.</p>	<p>6.1 Vérification et correction minutieuses des séquences d'images selon les critères de qualité établis. 6.2 Classement et sauvegarde corrects des fichiers selon la méthode établie.</p>

Code : 015K

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Optimiser les médias en fonction de la diffusion</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Vérifier les fichiers-médias.</p> <p>2 Établir les techniques d'optimisation des médias.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement ou en collaboration avec des techniciennes et des techniciens en intégration multimédia.• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de médias numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de critères de qualité d'un produit multimédia professionnel.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels auteurs, logiciels d'illustration, de traitement d'images, d'optimisation, etc.);- de document sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Repérage exact de la méthode de classement et d'identification des fichiers fournis.</p> <p>1.2 Détermination précise des formats et des spécifications techniques des fichiers.</p> <p>1.3 Évaluation juste de la qualité des médias fournis.</p> <p>2.1 Relevé précis des spécifications techniques relatives à l'équipement et aux moyens de diffusion.</p> <p>2.2 Choix approprié des formats et des modes de compression des différents médias.</p> <p>2.3 Choix approprié des technologies nécessaires à l'optimisation.</p> <p>2.4 Choix judicieux du format et de la résolution des vidéos.</p> <p>2.5 Choix judicieux du format de la bande-son.</p> <p>2.6 Choix approprié des logiciels nécessaires à l'optimisation des médias.</p>

Code : 015K

3 Planifier l'optimisation des médias.	3.1 Détermination correcte des étapes de l'optimisation des médias. 3.2 Détermination juste des méthodes de travail en série à appliquer. 3.3 Évaluation précise du temps nécessaire aux traitements numériques. 3.4 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.
4 Effectuer l'optimisation des médias.	4.1 Ajustement et correction appropriés des couleurs des images. 4.2 Ajustement correct de la résolution des images. 4.3 Compression précise des médias. 4.4 Conversion correcte des fichiers. 4.5 Application rigoureuse des méthodes de travail en série (<i>batch file</i>). 4.6 Exploitation judicieuse des logiciels d'optimisation. 4.7 Collaboration harmonieuse et efficace avec les autres techniciennes et techniciens. 4.8 Aménagement ergonomique du poste de travail.
5 Vérifier la qualité de l'optimisation.	5.1 Contrôle précis des performances techniques des médias en fonction de la diffusion. 5.2 Correction minutieuse des erreurs d'optimisation des médias. 5.3 Respect des critères de qualité établis.
6 Archiver le travail.	6.1 Classement correct des fichiers selon la méthode établie. 6.2 Application précise de la méthode de sauvegarde établie.

Code : 015L

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Intégrer les médias pour la diffusion en ligne</p> <p>Éléments de la compétence 1 Planifier l'intégration des médias.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la chargée de projet ou du chargé de projet et en collaboration avec une équipe de travail.• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- de médias analogiques et numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de critères de qualité d'un produit multimédia professionnel;- de normes de documentation utilisées en entreprise.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (éditeurs de pages Web, logiciels de traitement d'images, etc.);- de langages de programmation script;- de bibliothèques de programmation et d'extensions;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Relevé complet des ressources matérielles prévues au scénario.1.2 Établissement précis d'un échéancier de production.1.3 Schématisation logique et cohérente de la navigation.1.4 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.

Code : 015L

2 Traiter les médias.	2.1 Classement méthodique des médias. 2.2 Vérification minutieuse de la qualité des médias. 2.3 Numérisation correcte des médias. 2.4 Évaluation précise des traitements à effectuer. 2.5 Adaptation correcte des médias aux différentes plates-formes. 2.6 Optimisation fonctionnelle des médias en fonction de la diffusion en ligne. 2.7 Utilisation de méthodes de travail appropriées. 2.8 Aménagement ergonomique du poste de travail.
3 Effectuer le montage des médias.	3.1 Positionnement précis des médias selon le design de la page-écran. 3.2 Organisation équilibrée et lisible de la page-écran. 3.3 Rendu harmonieux et équilibré des couleurs. 3.4 Adaptation créative de la page-écran en tenant compte de la navigation et de l'interactivité. 3.5 Segmentation appropriée des pages-écrans selon le schéma de navigation établi. 3.6 Respect de l'échéancier établi. 3.7 Respect du design de la page-écran. 3.8 Collaboration harmonieuse et efficace avec les autres membres de l'équipe. 3.9 Usage approprié de méthodes de contrôle du stress. 3.10 Utilisation adéquate des fonctions des logiciels d'intégration. 3.11 Intégration précise de la codification.
4 Programmer l'interactivité des pages-écrans.	4.1 Programmation fonctionnelle de l'interactivité. 4.2 Développement logique des algorithmes nécessaires à la programmation. 4.3 Programmation structurée des fonctions des médias de la page-écran. 4.4 Programmation fonctionnelle de l'affichage des médias dans la page-écran. 4.5 Adaptation correcte de la page-écran aux différents logiciels de navigation. 4.6 Documentation claire et précise du code source. 4.7 Installation correcte du site sur le serveur.

Code : 015L

5 Vérifier la qualité de l'intégration.

- 5.1 Évaluation juste de la qualité de l'intégration.
- 5.2 Correction minutieuse des erreurs de montage.
- 5.3 Respect du scénario et du scénarimage.
- 5.4 Respect des critères de qualité établis.
- 5.5 Téléchargement optimal des médias.
- 5.6 Solutions fonctionnelles aux problèmes de compatibilité ou de configuration.

6 Documenter le projet.

- 6.1 Rédaction claire et précise de l'information relative au projet.
- 6.2 Respect des normes de documentation utilisées dans l'entreprise.

7 Archiver le travail.

- 7.1 Classement correct des fichiers selon la méthode établie.
- 7.2 Application rigoureuse de la méthode de sauvegarde établie.

8 Présenter le produit.

- 8.1 Installation correcte des logiciels et des périphériques.
- 8.2 Démonstration précise des modes d'utilisation du produit.
- 8.3 Clarté des explications.

9 Participer au travail d'équipe.

- 9.1 Intégration harmonieuse à l'équipe.
- 9.2 Collaboration efficace avec les autres membres de l'équipe.
- 9.3 Usage correct de méthodes de travail en équipe.

Code : 015W

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Effectuer le montage des médias à l'aide de logiciels d'intégration</p> <p>Éléments de la compétence 1 Vérifier les fichiers.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la chargée ou du chargé de projet.• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- de schémas de navigation;- de médias numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de bases de données;- de critères de qualité d'un produit multimédia professionnel.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels auteurs, logiciels d'illustration, de traitement d'images, d'optimisation, etc.);- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Repérage exact de la méthode de classement et d'identification des fichiers fournis.1.2 Examen précis de la compatibilité des formats de fichiers en fonction du montage.1.3 Évaluation juste de la qualité des éléments fournis.1.4 Relevé complet des fichiers nécessaires au montage des médias.

Code : 015W

2 Planifier le montage.	2.1 Interprétation juste des indications relatives au montage prévu au scénarimage. 2.2 Établissement précis d'une stratégie de montage. 2.3 Choix approprié du logiciel auteur en fonction de la production. 2.4 Évaluation juste des opérations de montage à effectuer. 2.5 Détermination exacte des étapes de réalisation du montage à effectuer. 2.6 Établissement précis d'un échéancier. 2.7 Préparation fonctionnelle des fichiers-guides. 2.8 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.
3 Assembler les médias.	3.1 Uniformisation correcte du format des fichiers. 3.2 Importation correcte des médias selon la planification. 3.3 Position précise des médias selon le design de la page-écran. 3.4 Modification et correction judicieuses des éléments à intégrer. 3.5 Utilisation de méthodes de travail appropriées. 3.6 Respect du scénarimage.
4 Utiliser les fonctionnalités de l'interactivité des logiciels d'intégration.	4.1 Contrôle strict des médias. 4.2 Contrôle strict des éléments d'interface. 4.3 Traitement de l'affichage des résultats respectant la nature du projet. 4.4 Connection opérationnelle à la base de données. 4.5 Utilisation fonctionnelle des procédures de requêtes.
5 Harmoniser le montage.	5.1 Adaptation créative de la page-écran en tenant compte de la navigation et de l'interactivité. 5.2 Ajustement précis du débit des animations en fonction des contraintes de diffusion. 5.3 Déroulement souple et fluide des pages-écrans. 5.4 Synchronisation précise des médias. 5.5 Exploitation créative des techniques nécessaires à la réalisation du montage.

Code : 015W

6 Vérifier la qualité du montage.

6.1 Correction minutieuse des erreurs de montage.

6.2 Respect des critères de qualité établis.

7 Archiver le montage.

7.1 Classement correct des fichiers selon la méthode établie.

7.2 Application précise de la méthode de sauvegarde établie.

Code : 015N

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Analyser la conception du projet</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Participer à l'idéation du projet.</p> <p>2 Analyser le scénario.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, en collaboration avec une équipe de production (cliente ou client, directrice technique ou directeur technique, graphiste, etc.).• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- d'indications techniques;- de médias originaux (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de bases de données.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (de traitement de texte et de création de schémas);- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Collaboration active aux échanges d'idées.</p> <p>1.2 Suggestions ingénieuses au regard du projet.</p> <p>1.3 Manifestation d'un esprit novateur.</p> <p>1.4 Usage correct de méthodes de travail en équipe.</p> <p>2.1 Reconnaissance exacte des objectifs du scénario.</p> <p>2.2 Reconnaissance exacte de la structure du scénario.</p> <p>2.3 Relevé complet des médias prévus au scénario.</p> <p>2.4 Détermination exacte des fonctionnalités proposées au scénario.</p> <p>2.5 Détermination exhaustive des technologies nécessaires à la réalisation.</p> <p>2.6 Découpage logique du scénarimage.</p> <p>2.7 Reconnaissance juste des aspects novateurs du scénario.</p>

Code : 015N

3 Analyser le scénarimage.	3.1 Reconnaissance exacte des éléments du design graphique proposé (typographie, grille de mise en page-écran, etc.). 3.2 Reconnaissance exacte des éléments de navigation et du mode de fonctionnement de l'interface. 3.3 Détermination exacte des dimensions et du positionnement des médias. 3.4 Détermination exacte des séquences d'affichage des médias. 3.5 Schématisation logique de la navigation. 3.6 Numérotation précise de chaque séquence.
4 Analyser les besoins en termes de ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation du projet.	4.1 Détermination exacte des spécifications techniques. 4.2 Relevé complet des contraintes techniques du projet. 4.3 Détermination juste des performances techniques des logiciels en fonction des exigences du projet. 4.4 Détermination précise des ressources humaines nécessaires à la réalisation du projet. 4.5 Choix pertinents des logiciels, de l'équipement et des techniques selon les besoins du projet.
5 Proposer des adaptations au scénario.	5.1 Établissement de relations pertinentes entre les objectifs du scénario et les ressources optimales de production. 5.2 Modifications originales et novatrices du scénario. 5.3 Justifications pertinentes des modifications proposées. 5.4 Manifestation de souplesse et d'ouverture d'esprit.
6 Planifier la stratégie d'intégration.	6.1 Détermination exacte de la stratégie de montage. 6.2 Détermination exacte de la structure de la programmation. 6.3 Établissement précis des normes de programmation et d'intégration à respecter. 6.4 Schématisation appropriée de la stratégie d'intégration. 6.5 Réalisation d'un ordinogramme détaillé. 6.6 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.

Code : 015N

7 Établir un échéancier de production.

- 7.1 Détermination précise des étapes de production.
- 7.2 Évaluation juste et précise du temps à accorder à chaque étape.
- 7.3 Justification précise du temps accordé à chaque étape.

8 Rédiger un rapport.

- 8.1 Rédaction appropriée d'un avis technique en fonction des ressources nécessaires au projet.
- 8.2 Clarté et précision de l'information.

Code : 015P

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Programmer des produits multimédias</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Rechercher l'information nécessaire à la programmation.</p> <p>2 Produire des algorithmes pour la programmation des interfaces.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement.• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de spécifications techniques;- d'un scénario;- de médias numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.).• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels auteurs, logiciels d'illustration, de traitement d'images, etc.);- de langages de programmation script;- de bibliothèques de programmation et d'extensions aux langages;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier;- de bases de données. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination juste des besoins d'information liés à la programmation.</p> <p>1.2 Recherche complète de l'information auprès des différentes sources disponibles.</p> <p>1.3 Organisation méthodique de l'information.</p> <p>2.1 Analyse juste de la problématique à résoudre.</p> <p>2.2 Détermination exacte de la structure de programmation.</p> <p>2.3 Choix approprié des structures logiques du langage de programmation événementielle.</p> <p>2.4 Élaboration judicieuse des algorithmes nécessaires à la programmation.</p> <p>2.5 Vérification minutieuse des algorithmes.</p>

Code : 015P

<p>3 Programmer l'interactivité des interfaces.</p>	<p>3.1 Programmation fonctionnelle des éléments dynamiques des interfaces multimédias. 3.2 Codification précise et structurée des algorithmes. 3.3 Exploitation judicieuse des bibliothèques. 3.4 Création précise de routines générales et de gabarits. 3.5 Contrôle fonctionnel de l'affichage des médias dans la page-écran. 3.6 Orchestration judicieuse des médias selon le scénarimage. 3.7 Exploitation pertinente des fonctions propres aux langages de programmation événementielle. 3.8 Validation juste des données. 3.9 Solutions appropriées aux problèmes liés à la programmation des interfaces. 3.10 Aménagement ergonomique du poste de travail.</p>
<p>4 Exploiter un système de gestion de bases de données dans Internet.</p>	<p>4.1 Connexion précise à la base de données. 4.2 Établissement précis des requêtes. 4.3 Affichage des résultats harmonieux et adapté au scénario. 4.4 Vérification rigoureuse des résultats des requêtes. 4.5 Contrôle strict des accès à la base de données en contextes multitâches et multi-usagers. 4.6 Application rigoureuse des consignes de sécurité.</p>
<p>5 Programmer les fonctions particulières des interfaces.</p>	<p>5.1 Programmation rigoureuse de l'accès à des bases de données. 5.2 Programmation rigoureuse de l'accès à des périphériques. 5.3 Création et gestion correctes de fichiers. 5.4 Modifications judicieuses de codes existants.</p>
<p>6 Adapter la programmation aux différentes plates-formes.</p>	<p>6.1 Adaptation correcte des routines de programmation aux plates-formes visées. 6.2 Programmation correcte de l'affichage des médias en fonction des différentes plates-formes.</p>

Code : 015P

7 Optimiser la codification.

- 7.1 Programmation modulaire du code.
- 7.2 Lisibilité des sources.
- 7.3 Documentation claire et précise des scripts.
- 7.4 Rapidité d'exécution du fonctionnement du produit.

8 Résoudre les erreurs de programmation.

- 8.1 Test rigoureux de validation.
- 8.2 Repérage précis des erreurs de syntaxe, de logique et d'implantation.
- 8.3 Emploi efficace des fonctions de déminage (debogage) des logiciels de programmation.
- 8.4 Analyse exacte des problèmes rencontrés.
- 8.5 Application rigoureuse de méthodes de résolution de problèmes.
- 8.6 Solutions appropriées aux problèmes de codification.

9 Vérifier la qualité de la programmation.

- 9.1 Vérification minutieuse du fonctionnement des algorithmes.
- 9.2 Vérification rigoureuse des cas limites.
- 9.3 Vérification minutieuse de la performance de la programmation.
- 9.4 Correction minutieuse des erreurs de programmation.
- 9.5 Respect des spécifications techniques.

Code : 015Q

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Contrôler la qualité du produit</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Préparer une grille de validation.</p> <p>2 Préparer la version à tester du produit.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement et en collaboration avec des testeurs.• Sous la supervision de la chargée de projet ou du chargé de projet.• En lien avec un projet de production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">– de produits à tester;– de critères de qualité d'un produit multimédia professionnel.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">– d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;– de logiciels appropriés (utilitaires de programmation, de traitement de texte, planificateurs, etc.);– de bibliothèques de programmation et d'extensions aux langages;– de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination juste des critères de qualité à appliquer au produit à tester.</p> <p>1.2 Détermination exacte des spécifications techniques et des fonctions à faire tester.</p> <p>1.3 Clarté et précision de la grille de validation.</p> <p>2.1 Préparation rigoureuse des exécutables selon les spécifications techniques pour chacun des systèmes d'exploitation.</p> <p>2.2 Implantation correcte des fichiers de la version à tester en fonction du type de produit.</p> <p>2.3 Installation fonctionnelle des logiciels et périphériques nécessaires aux tests.</p>

Code : 015Q

3 Tester le produit.	3.1 Application rigoureuse de la grille de validation. 3.2 Vérification complète des fonctions du produit. 3.3 Repérage précis des erreurs. 3.4 Reproduction exacte des problèmes rencontrés. 3.5 Remarques judicieuses sur la qualité du produit. 3.6 Classement méthodique des problèmes rencontrés. 3.7 Utilisation de méthodes de travail appropriées.
4 Faire tester le produit.	4.1 Transmission complète des composantes nécessaires aux tests. 4.2 Soutien efficace aux testeurs. 4.3 Collecte complète et méthodique des résultats des tests.
5 Évaluer les tests effectués.	5.1 Rédaction précise et claire des résultats des tests. 5.2 Détermination exacte de la nature des problèmes rencontrés. 5.3 Propositions de solutions appropriées aux problèmes rencontrés.
6 Corriger le produit.	6.1 Transmission méthodique des corrections à effectuer aux personnes en cause (graphistes, infographistes, fournisseurs, programmeuses et programmeurs, etc.). 6.2 Recodification exacte de la programmation. 6.3 Réédition, reconversion et repositionnement exacts des médias.
7 Préparer la version finale du produit.	7.1 Rassemblement rigoureux des médias en version finale. 7.2 Implantation correcte des fichiers de la version finale en fonction du type de produit. 7.3 Protection appropriée des fichiers et des codes sources. 7.4 Production d'une procédure fonctionnelle d'auto-installation.

Code : 015R

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Intégrer des médias pour la diffusion sur support</p> <p>Éléments de la compétence 1 Planifier l'intégration des médias.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, sous la supervision de la chargée de projet ou du chargé de projet et en collaboration avec une équipe de travail.• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- de médias analogiques et numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de critères de qualité d'un produit multimédia professionnel;- de normes de documentation utilisées en entreprise.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels auteurs, logiciels d'illustration, de traitement d'images, etc.);- de langages de programmation script;- de bibliothèques de programmation;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Détermination exacte des ressources matérielles nécessaires à la réalisation du scénario.1.2 Schématisation logique et cohérente de la navigation.1.3 Détermination exacte d'une stratégie d'intégration.1.4 Schématisation précise de la stratégie d'intégration.1.5 Établissement précis d'un échéancier de production.1.6 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.

Code : 015R

2 Traiter les médias en fonction de l'intégration.

- 2.1 Classement méthodique des médias.
- 2.2 Vérification minutieuse de la qualité des médias.
- 2.3 Numérisation correcte des médias.
- 2.4 Évaluation précise des traitements à effectuer.
- 2.5 Optimisation fonctionnelle des médias en fonction de la diffusion sur support.
- 2.6 Utilisation de méthodes de travail appropriées.

3 Effectuer le montage des médias.

- 3.1 Positionnement précis et harmonieux des médias selon les indications du scénario et du scénarimage.
- 3.2 Organisation équilibrée et lisible de la page-écran.
- 3.3 Rendu harmonieux et équilibré des couleurs.
- 3.4 Classement approprié des médias dans le logiciel d'intégration.
- 3.5 Adaptation créative du montage des médias selon les indications du scénario et du scénarimage.
- 3.6 Intégration harmonieuse du scénarimage en fonction de la navigation et de l'interactivité de la page-écran.
- 3.7 Déroulement fluide des médias.
- 3.8 Respect de la stratégie d'intégration.
- 3.9 Respect de l'échéancier établi.
- 3.10 Usage approprié de méthodes de contrôle du stress.
- 3.11 Intégration précise et rigoureuse de la codification.

4 Programmer les fonctionnalités des pages-écrans.

- 4.1 Développement logique des algorithmes nécessaires à la programmation.
- 4.2 Programmation structurée et fonctionnelle de l'interface.
- 4.3 Programmation optimale de la codification.
- 4.4 Adaptation correcte aux différentes plates-formes.
- 4.5 Documentation claire et précise du code source.

Code : 015R

5 Contrôler la qualité du produit.	5.1 Préparation rigoureuse de la grille de validation en fonction du type de produit. 5.2 Implantation correcte des fichiers du produit sur le support. 5.3 Application méthodique des tests de contrôle de qualité. 5.4 Évaluation juste de la qualité du montage. 5.5 Correction minutieuse des erreurs de montage. 5.6 Solutions fonctionnelles aux problèmes de compatibilité ou de configuration. 5.7 Respect des critères de qualité établis.
6. Documenter le produit.	6.1 Rédaction claire et précise de l'information relative au projet. 6.2 Clarté et précision de l'information destinée à la rédaction du guide de l'utilisateur. 6.3 Respect des normes de documentation utilisées dans l'entreprise.
7 Archiver le travail.	7.1 Classement correct des fichiers selon la méthode établie. 7.2 Application précise de la méthode de sauvegarde établie.
8. Présenter le produit.	8.1 Installation correcte des logiciels et périphériques. 8.2 Démonstration précise des divers modes d'utilisation du produit. 8.3 Clarté des explications.
9 Participer au travail d'équipe.	9.1 Intégration harmonieuse à l'équipe. 9.2 Collaboration efficace avec les autres membres de l'équipe. 9.3 Usage correct de méthodes de travail en équipe.

Code : 015S

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Vérifier la faisabilité technique du projet</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Évaluer les contraintes techniques relatives à la réalisation et à la diffusion du produit.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement, en collaboration avec une équipe de production (cliente ou client, directrice technique ou directeur technique, graphiste, etc.).• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de scénarimages;- de devis techniques;- de médias analogiques et numériques (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de bases de données.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- de technologies disponibles;- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (éditeurs de pages Web, logiciels auteurs, logiciels d'illustration, de traitement d'images, etc.);- de langages de programmation script;- de bibliothèques de programmation, d'extensions aux langages, etc.;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Détermination complète et précise des moyens techniques nécessaires à la réalisation du scénario.</p> <p>1.2 Détermination précise des spécifications propres à chacun des moyens techniques proposés.</p> <p>1.3 Analyse juste des limites et contraintes inhérentes à la réalisation du projet.</p> <p>1.4 Détermination exacte des problèmes techniques à résoudre.</p>

Code : 015S

<p>2 Évaluer les possibilités techniques de nouvelles technologies.</p>	<p>2.1 Recherche active des développements technologiques dans le domaine de la production multimédia. 2.2 Analyse exhaustive des différentes technologies disponibles pour la réalisation du projet. 2.3 Test méthodique des fonctions des nouvelles technologies. 2.4 Rapport détaillé des différentes possibilités offertes par les nouvelles technologies. 2.5 Hypothèses inventives d'exploitation des nouvelles technologies.</p>
<p>3 Effectuer des tests pour résoudre des problèmes de faisabilité.</p>	<p>3.1 Application rigoureuse de méthodes de résolution de problèmes. 3.2 Simulation correcte des fonctions utilisées dans le projet. 3.3 Développement précis des algorithmes. 3.4 Vérification précise des fonctionnalités particulières de l'interface. 3.5 Vérification méthodique des hypothèses ou des choix techniques envisagés. 3.6 Diagnostic juste et fiable des problèmes techniques rencontrés. 3.7 Recherche créative au regard des problèmes posés.</p>
<p>4 Proposer des moyens techniques pour assurer la faisabilité.</p>	<p>4.1 Choix pertinent du matériel et des logiciels nécessaires à la réalisation et à la diffusion du produit. 4.2 Choix précis des paramètres de préparation des différents médias. 4.3 Solutions ingénieuses aux problèmes posés par le scénario. 4.4 Estimation précise des temps et des coûts de production. 4.5 Rapport détaillé sur les moyens techniques proposés. 4.6 Clarté et précision des explications.</p>

Code : 015T

<p>2 Vérifier la faisabilité technique du projet.</p>	<p>2.1 Relevé complet de l'information technique pertinente. 2.2 Évaluation précise des ressources disponibles en fonction des besoins. 2.3 Évaluation précise des possibilités techniques des technologies pouvant être utilisées dans le projet. 2.4 Simulation correcte des fonctions utilisées dans le projet. 2.5 Diagnostic juste et fiable des problèmes techniques rencontrés. 2.6 Propositions de solutions appropriées en vue d'assurer la faisabilité du projet.</p>
<p>3 Planifier l'intégration des médias.</p>	<p>3.1 Structuration logique de la stratégie d'intégration. 3.2 Vérification rigoureuse de la stratégie d'intégration. 3.3 Choix approprié des logiciels et de l'équipement nécessaires à la réalisation de l'intégration. 3.4 Planification rigoureuse des étapes de réalisation de l'intégration. 3.5 Schématisation logique de la navigation. 3.6 Organisation fonctionnelle de la structure de programmation. 3.7 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p>
<p>4 Préparer les médias.</p>	<p>4.1 Classement méthodique des médias. 4.2 Vérification minutieuse de la qualité des médias. 4.3 Numérisation correcte des médias. 4.4 Fabrication appropriée des éléments manquants. 4.5 Évaluation précise des traitements à appliquer aux médias. 4.6 Traitements appropriés des médias. 4.7 Adaptation judicieuse des médias selon les indications du scénario et du scénarimage. 4.8 Optimisation fonctionnelle des médias en fonction des spécifications techniques de la diffusion en ligne. 4.9 Utilisation de méthodes de travail appropriées. 4.10 Aménagement ergonomique du poste de travail.</p>

Code : 015T

<p>5 Intégrer les médias.</p>	<p>5.1 Positionnement précis et harmonieux des médias selon les indications du scénario et du scénarimage. 5.2 Interprétation créative du scénarimage en tenant compte de la navigation et de l'interactivité. 5.3 Segmentation appropriée de la navigation selon les indications du projet et de l'interactivité. 5.4 Classement approprié des fichiers. 5.5 Téléchargement optimal des médias. 5.6 Respect de l'échéancier.</p>
<p>6 Programmer l'interactivité des pages-écrans.</p>	<p>6.1 Recherche précise et rapide de l'information relative à la programmation. 6.2 Élaboration correcte des algorithmes nécessaires à la programmation. 6.3 Programmation fonctionnelle de la navigation. 6.4 Programmation sécuritaire des accès aux bases de données. 6.5 Programmation structurée des fonctions particulières des pages-écrans. 6.6 Implantation correcte des médias dans la page-écran. 6.7 Programmation optimale de la codification. 6.8 Adaptation correcte du produit aux différentes plates-formes. 6.9 Information précise et détaillée sur le code source. 6.10 Installation correcte du produit sur le serveur.</p>
<p>7 Contrôler la qualité du produit.</p>	<p>7.1 Application méthodique et précise des normes de validation. 7.2 Préparation soignée de la grille de validation (spécifications sur les plates-formes et fonctions à faire tester). 7.3 Préparation et implantation précises des versions du produit sur le serveur. 7.4 Application méthodique des tests de contrôle de la qualité. 7.5 Solutions appropriées aux problèmes rencontrés. 7.6 Rapport détaillé et précis des tests effectués. 7.7 Corrections appropriées des erreurs.</p>

Code : 015T

8 Documenter le produit.	8.1 Rédaction claire, détaillée et précise de l'information relative au projet. 8.2 Rédaction précise de l'historique des révisions. 8.3 Clarté et précision de l'information destinée à la rédaction du guide de l'utilisateur. 8.4 Utilisation juste des normes de documentation utilisées dans l'entreprise.
9 Archiver le travail.	9.1 Classement correct des fichiers selon la méthode établie. 9.2 Application précise de la méthode de sauvegarde établie.
10 Présenter le produit.	10.1 Installation correcte des logiciels et des périphériques nécessaires à la présentation. 10.2 Démonstration précise des modes d'utilisation du produit. 10.3 Clarté des explications fournies à la cliente ou au client.
11 Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.	11.1 Coordination efficace du travail d'intégration avec celui des autres membres de l'équipe. 11.2 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration. 11.3 Usage approprié de méthodes de contrôle du stress.

Code : 015U

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Réaliser un produit multimédia sur support</p> <p>Éléments de la compétence</p> <p>1 Analyser l'information relative à la conception du projet.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">• Individuellement et en collaboration avec une équipe de production (cliente ou client, directrice technique ou directeur technique, graphiste, etc.).• À l'occasion d'une production.• À partir :<ul style="list-style-type: none">- de scénarios;- de médias originaux (textes, illustrations, photographies, vidéos, etc.);- de critères de qualité d'un produit multimédia professionnel;- de normes de documentation utilisées en entreprise.• À l'aide :<ul style="list-style-type: none">- d'un ordinateur et des périphériques de différentes plates-formes;- de logiciels appropriés (logiciels auteurs, d'illustration, de traitement d'images, etc.);- de langages de programmation script;- de bibliothèques de programmation et d'extensions;- de documentation sur cédérom, Internet ou papier. <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Interprétation juste des objectifs du scénario. 1.2 Interprétation juste du design du projet. 1.3 Relevé complet des médias, des fonctionnalités et des technologies proposés au scénario. 1.4 Détermination précise des ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation du projet. 1.5 Détermination précise de problèmes de production potentiels. 1.6 Propositions créatives d'adaptations du scénario.</p>

Code : 015U

<p>2 Vérifier la faisabilité technique du projet.</p>	<p>2.1 Relevé complet de l'information technique pertinente. 2.2 Évaluation précise des ressources disponibles en fonction des besoins. 2.3 Évaluation précise des possibilités techniques des technologies pouvant être utilisées dans le projet. 2.4 Simulation correcte des fonctions utilisées dans le projet. 2.5 Diagnostic juste et fiable des problèmes techniques rencontrés. 2.6 Propositions de solutions appropriées en vue d'assurer la faisabilité du projet.</p>
<p>3 Planifier l'intégration des médias.</p>	<p>3.1 Structuration logique de la stratégie d'intégration. 3.2 Vérification rigoureuse de la stratégie d'intégration. 3.3 Choix approprié des logiciels et de l'équipement nécessaires à la réalisation de l'intégration. 3.4 Planification rigoureuse des étapes de réalisation de l'intégration. 3.5 Schématisation logique de la navigation. 3.6 Organisation fonctionnelle de la structure de programmation. 3.7 Établissement d'une méthode rigoureuse de classement et de sauvegarde des fichiers.</p>
<p>4 Préparer les médias.</p>	<p>4.1 Classement méthodique des médias. 4.2 Vérification minutieuse de la qualité des médias. 4.3 Numérisation correcte des médias. 4.4 Fabrication appropriée des éléments manquants. 4.5 Évaluation précise des traitements à appliquer aux médias. 4.6 Traitements appropriés des médias. 4.7 Adaptation judicieuse des médias selon les indications du scénario et du scénarimage. 4.8 Optimisation fonctionnelle des médias en fonction des spécifications techniques de la diffusion sur support. 4.9 Utilisation de méthodes de travail appropriées. 4.10 Aménagement ergonomique du poste de travail.</p>

Code : 015U

5 Intégrer les médias.	5.1 Positionnement précis et harmonieux des médias selon les indications du scénario et du scénarimage. 5.2 Interprétation créative du scénarimage en tenant compte de la navigation et de l'interactivité. 5.3 Synchronisation harmonieuse des médias. 5.4 Déroulement souple et harmonieux des pages-écrans. 5.5 Classement approprié des fichiers. 5.6 Respect de l'échéancier.
6 Programmer l'interactivité des pages-écrans.	6.1 Recherche précise et rapide de l'information relative à la programmation. 6.2 Élaboration correcte des algorithmes nécessaires à la programmation multimédia. 6.3 Codification structurée et fonctionnelle de l'interactivité des pages-écrans. 6.4 Gestion précise des fichiers externes (fichiers préférences, fichiers statistiques, etc.). 6.5 Programmation optimale de la codification. 6.6 Adaptation correcte du produit aux différentes plates-formes. 6.7 Information précise et détaillée sur le code source. 6.8 Préparation correcte du produit pour la diffusion sur support.
7 Contrôler la qualité du produit.	7.1 Application méthodique et précise des normes et du processus de validation (version alpha, bêta, finale). 7.2 Préparation soignée de la grille de validation (spécifications sur les plates-formes et fonctions à faire tester). 7.3 Préparation et implantation précises des versions du produit sur le support de diffusion. 7.4 Application méthodique des tests de contrôle de la qualité. 7.5 Solutions appropriées aux problèmes rencontrés. 7.6 Rapport détaillé et précis des tests effectués. 7.7 Corrections appropriées des erreurs.

Code : 015U

8 Documenter le produit.	8.1 Rédaction claire, détaillée et précise de l'information relative au sujet. 8.2 Rédaction précise de l'historique des révisions. 8.3 Clarté et précision de l'information destinée à la rédaction du guide de l'utilisateur. 8.4 Utilisation juste des normes de documentation en vigueur dans l'entreprise.
9 Archiver le travail.	9.1 Classement correct des fichiers selon la méthode établie. 9.2 Application précise de la méthode de sauvegarde établie.
10 Présenter le produit.	10.1 Installation correcte des logiciels et des périphériques nécessaires à la présentation. 10.2 Démonstration précise des modes d'utilisation du produit. 10.3 Clarté des explications fournies à la cliente ou au client.
11 Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.	11.1 Coordination efficace du travail d'intégration avec celui des autres membres de l'équipe. 11.2 Manifestation d'attitudes et de comportements favorisant la collaboration. 11.3 Usage approprié de méthodes de contrôle du stress.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d’apprécier les représentations du monde qu’offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l’héritage culturel vivant et d’en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d’enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l’analyse à l’explication et de l’explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l’acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L’étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d’en dégager les significations. Cette étude s’exprime dans la rédaction de commentaires et d’analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L’ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s’ouvrir aux différents champs d’études. L’accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l’acquisition d’habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d’études de l’étudiant ou de l’étudiante.

Philosophie

L’enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d’une culture qui se donne pour point d’appui la raison dans l’étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d’initier l’étudiant ou l’étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l’aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L’esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l’étudiant ou l’étudiante au questionnement et à l’exercice du jugement critique; cela l’habitue à revenir sur sa façon de penser afin d’en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l’étudiant ou l’étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.

- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à

argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance (fluently) dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de

pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.

